

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023**

Délibération n°2023.12.233

Désignation des représentants dans les structures externes

LE TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS à 17h30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 7 décembre 2023

Secrétaire de Séance: François ELIE

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **59**

Nombre de pouvoirs: **12**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Christophe DUHOUX, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlene MESNARD, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Séverine CHEMINADE à Jean-Jacques FOURNIE, Valérie DUBOIS à Sophie FORT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Gérard LEFEVRE, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU, Catherine REVEL à Pascal MONIER, Mireille RIOU à Gérard DEZIER, Philippe VERGNAUD à François ELIE, Marcel VIGNAUD à Gérard DESAPHY, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET,

Excusé(s):

Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Chantal DOYEN-MORANGE, Nathalie DULAIS,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_233-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2023

**DELIBERATION
N°2023.12.233**

Rapporteur : Xavier BONNEFONT

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DANS LES STRUCTURES EXTERNES

1. SyBTB

Vu la délibération n° 205 du conseil communautaire du 20 septembre 2020 portant désignation des représentants de GrandAngoulême au syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure – SyBTB,

Suite à la démission, le 12 octobre 2023, de Monsieur Laurent Ratat, conseiller municipal et conseiller communautaire suppléant de la commune de Saint-Michel, il convient de procéder à son remplacement au comité syndical du SyBTB dans lequel il représentait GrandAngoulême en qualité de suppléant.

Pour les désignations dans ce syndicat mixte, le code général des collectivités territoriales (article L5711-1 pour les syndicats mixtes fermés) précise que « le choix de l'organe délibérant, peut porter sur l'un des membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté ».

De plus, les délégués sont élus par l'organe délibérant de l'EPCI au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Dominique SARLANGE (commune de Sireuil) comme représentant suppléant.

En l'absence d'autres candidatures, Monsieur Dominique SARLANGE est désigné représentant suppléant de GrandAngoulême au SyBTB.

2. ADIMC 16

L'Association Départementale des Infirmités Motrices Cérébrales (I.M.C) de la Charente a été créée en 2002 à l'initiative de parents d'enfants porteurs de handicaps souhaitant faire valoir leurs droits. L'association ADIMC16 a vu le jour en 2002, fondée par des parents déterminés à soutenir leurs enfants porteurs de handicaps. En 2004, elle inaugure son premier établissement, le SESSAD HANDICAP MOTEUR sur la commune de Gond Pontouvre. En 2008, elle s'installe à La Couronne, dans l'ancienne école Paul Eluard, suivie en 2009 de l'ouverture de la SEM collège au sein du collège Elisabeth et Robert Badinter. En 2011, s'ouvre le SESSAD DYS. Le regroupement des 3 établissements en 2013 sur le site de La Couronne, 27 rue du Stade, constitue un jalon majeur dans l'histoire de l'association, qui continue d'œuvrer pour l'inclusion et les droits des enfants en situation de handicap. Chaque enfant accompagné bénéficie d'une orientation de la MDPH, garantissant un accès équitable aux services nécessaires.

Il est proposé de désigner un conseiller communautaire au conseil d'administration de l'association ADIMC 16 pour représenter GrandAngoulême en sa qualité de membre de droit.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_233-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023

3. AVRIL La recyclerie

AVRIL contribue à un engagement écologique en récupérant des meubles et objets de seconde main. AVRIL c'est une démarche globale, le déchet devient un prétexte à créer du lien et à parler d'environnement, toutes générations confondues.

Avril accueille de nombreux ateliers d'échange de savoir-faire toujours dans un esprit de protection de l'environnement. (cosmétiques bio, produits ménagers bio, patine de meubles, découverte faune flore, construction de nichoirs, détournement textile etc...).

La recyclerie a reçu l'aide du département de la Charente, de la Communauté de communes du rouillacais, du crédit Agricole par sa fondation AGIR, de Calitom, et de la région Nouvelle Aquitaine et de l'ADEME, sous forme de subventions ou de dotations.

Avril c'est un partenariat et des visites avec les scolaires, avec Charente Nature (faites de la recup', ateliers), avec Calitom (semaine européenne de réduction des déchets, échange d'expérience sur l'activité de recyclerie, participation au comité -20%), avec Logelia, la Nef, la Débauche, Envie, le Grand Angoulême.

L'association est située dans un grand local à Rouillac, proche de la déchèterie. Avril reçoit plus de 18.000 visiteurs par an, et propose une cinquantaine d'ateliers, reçoit des scolaires, opère de nombreuses prestations.

L'association sollicite de GrandAngoulême un représentant pour siéger au conseil d'administration.

L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,

Je vous propose donc :

DE DESIGNER Madame Sandrine JOUINEAU en tant que représentante de GrandAngoulême au conseil d'administration de L'Association Départementale des Infirmités Motrices Cérébrales de la Charente (ADIMC 16) et Madame Isabelle MOUFFLET en tant que représentante de GrandAngoulême à AVRIL La recyclerie.

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
--	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20231213-2023_12_233-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Publication : 22/12/2023